



LES ETUDES DE LETTRES A GENEVE

- MEMENTO -

DIPLÔMES DÉCERNÉS PAR LA FACULTÉ DES LETTRES

- Formation de base**
- Baccalauréat universitaire ès lettres (Bachelor of Arts) 6 semestres (180 crédits)
 - Maîtrise universitaire ès lettres (Master of Arts) 3 semestres (90 crédits)
 - Maîtrise universitaire spécialisée en Etudes asiatiques 3 semestres (90 crédits)

l'enseignement de l'italien au secondaire II (Tessin) (120 crédits)

- Formation post-grade**
- Certificat de spécialisation (30 crédits)
 - Master of Advanced Studies – MAS (60 crédits)
 - Doctorat ès lettres

Certificat et Diplômes de l'Ecole de langue et civilisation françaises (bureau B 004, 5 rue De-Candolle)

LOCALISATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Uni Bastions, Aile Jura, 2^e étage, 5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4, Tél. 022 379 71 11

Site Web : <http://www.unige.ch/lettres>

Service des étudiants et des examens :

Bureaux A216 et A215, Tél. 022 379 73 37 / 76 / 24 / 16 ou 022 379 79 40

Réception :

du lundi au vendredi, matin: de 10h à 12h30 et lundi et jeudi, après-midi: de 14h à 16h

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES DE LETTRES

Conseillers aux études

- Mme Sandra Rubal : Baccalauréat universitaire et Maîtrise universitaire
Bureau A217, Tél. 022 379 73 11
Lundi et jeudi : 10h-12h
- M. Olivier Frutiger : Etudes post-grade
Sur rendez-vous uniquement
Bureau A219, Tél. 022 379 73 13
Equivalences - Etudiants de l'extérieur -
Admission des candidats non-porteurs d'une maturité
- M. Laurent Gajo : Ecole de langue et de cultures françaises (ECLF)
Bureau 004 B, Tél. 022 379 74 38
Lundi : 14h-15h / mardi : 11h-12h / sur rendez-vous

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue :

6 rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4, Tél. 022 388 44 00

IMMATRICULATION - EXMATRICULATION

L'immatriculation et l'exmatriculation sont du ressort de l'administration centrale de l'Université de Genève, 24 rue Général-Dufour, 1211 Genève 4, Tél. 022 379 71 11.
→ Espace administratif des étudiants (Bureau des Immatriculations et Inscriptions), Uni Dufour, 2^e étage.

L'étudiant-e qui revient après une exmatriculation est en principe soumis-e au nouveau Règlement d'études en vigueur; cependant certaines attestations obtenues et épreuves réussies peuvent éventuellement être validées.

DATES A RETENIR

Demandes d'immatriculation	du 1^{er} janvier au 30 avril auprès de l'Espace administratif des étudiants
Les nouveaux étudiants sont admis Certains masters acceptent (au 30	au Bachelor uniquement au semestre d'automne novembre) une inscription pour le semestre de printemps
Demandes de ré-immatriculation	jusqu'à fin août (semestre d'automne) jusqu'à fin janvier (semestre de printemps) à l'Espace administratif des étudiants
Changement de faculté	jusqu'à fin août (semestre d'automne) jusqu'à fin janvier (semestre de printemps) à l'Espace administratif des étudiants
Demandes d'équivalence	jusqu'au 30 avril à l'Espace administratif des étudiants
Demandes de congé ou de « séjour à l'extérieur »	avant le 15 août (semestre d'automne) avant le 15 janvier (semestre de printemps) au Service des étudiants de la Faculté des lettres
Admission des candidats non-porteurs d'une maturité	du 15 octobre au 15 décembre pour la rentrée du mois de septembre suivant à l'Espace administratif des étudiants

Consulter également les **Conditions d'immatriculation** pour l'année en cours.

LISTE DES DISCIPLINES ENSEIGNÉES À LA FACULTÉ DES LETTRES

Allemand [Langue, littérature et civilisation allemandes]
Anglais [Langue et littérature anglaises]
Arabe [Langue, littérature et civilisation arabes]
Archéologie classique *
Arménien [Langue et littérature arméniennes]
Chinois [Langue, littérature et civilisation chinoises]
Égyptologie et Copte *
Espagnol [Langue, littérature et culture hispaniques] *
Études est-asiatiques
Études classiques *
Français [Langue et littérature françaises] *
Français et latin médiévaux [Langues et littératures françaises et latines médiévales] *
Français langue étrangère
Grec [Langue et littérature grecques] *
Grec moderne [Langue, littérature et civilisation grecques modernes]
Histoire ancienne *
Histoire de l'art
Histoire des religions
Histoire et civilisation du Moyen Âge *
Histoire générale
Informatique pour les sciences humaines
Italien [Langue, littérature et civilisation italiennes] *
Japonais [Langue, littérature et civilisation japonaises]
Latin [Langue et littérature latines] *
Linguistique
Littérature comparée
Mésopotamie [Langues et civilisation de la Mésopotamie]
Musicologie
Philosophie
Russe [Langue, littérature et civilisation russes]

Disciplines enseignées uniquement au Baccalauréat universitaire :

Archéologie préhistorique et anthropologie {Département d'anthropologie et écologie, Fac. Sciences}

Hébreu {Faculté de théologie}

Certains enseignements comme le *coréen*, le *portugais*, le *rhéto-romanche* et les *études genre* sont proposés dans le cadre de modules à option.

Discipline pluridisciplinaire : Master spécialisé en Études asiatiques (90 crédits ECTS)

*** exigence d'une ou deux langue(s) classique(s)**

→ A l'exception de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien, toutes les langues étrangères, peuvent être commencées à la Faculté sans aucune connaissance préalable.

Bachelor-Master /Baccalauréat-Maîtrise univ. = 270 crédits

« Bachelor »

Disciplines

15 modules

soit

180 crédits

A + B + 1 module à option

Module BA1

Module BA2

Module BA3

Module BA4

Module BA5

Module BA6

Module BA7

Module BA1

Module BA2

Module BA3

Module BA4

Module BA5

Module BA6

Module BA7

Module à option BA15

(84 crédits A + 84 crédits B + 12 crédits Option)

Première année : au moins 24 crédits (soit 2 modules à acquérir)

« Master »

5 modules

soit

60 crédits

+

30 crédits →

=

90 crédits

Module MA1

Module MA2

Module MA3

Module Mémoire

1^{er} Module à option

2^e Module à option

(66 crédits A + 24 crédits Options)

BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE (BA) / MAITRISE UNIVERSITAIRE (MA)

Le BA s'effectue sur 3 ans (6 semestres) et comporte l'étude de deux disciplines
[A part, le BA pluridisciplinaire d' « Etudes classiques »]

L'obtention du BA permet l'inscription au MA (dans l'une ou l'autre discipline de BA)
Le MA s'effectue en 3 semestres avec un travail de mémoire.

[L'admission à la Maîtrise spécialisée en Etudes asiatiques se fait sur dossier]

Disciplines

Certaines disciplines (marquées d'une * sur la liste p. 2) imposent ou recommandent la connaissance d'une ou deux langues classiques. Les étudiants dont le diplôme secondaire ne comporte pas d'examen terminal de langue classique sont astreints à une initiation. Cette initiation peut se faire en principe lors de la première année en lettres.

Plans d'études

Chaque discipline a son propre plan d'études qui précise le programme à suivre.
Un certain nombre d'enseignements (cours, séminaires et travaux pratiques) présentant une cohérence thématique ou méthodologique sont regroupés dans un même module.
Chaque module fait l'objet d'une ou de plusieurs évaluations spécifiques aboutissant à une note.

Le BA compte 7 modules d'enseignements dans chacune des deux disciplines et un module à option.
[BA d' « Etudes classiques » : 14 modules déterminés et un module à option]

Le MA compte 3 modules d'enseignements dans la discipline choisie, 2 modules à option et la rédaction d'un mémoire avec soutenance.

RENTREE UNIVERSITAIRE

Les informations sur la rentrée sont à disposition, début août, au 2^e étage de l'Aile Jura. Et sur le site web

L'année académique comprend deux semestres :
le semestre d'automne (début des cours vers mi-septembre / fin des cours à Noël)
et le semestre de printemps (début des cours vers mi-février / fin des cours à fin mai).

La rentrée universitaire a lieu vers mi-septembre.

La première semaine sera consacrée à l'accueil des nouveaux étudiants, et des séances d'information sont organisées par le Décanat et par les différentes unités d'enseignement.

Les **plans d'études** des différentes disciplines sont distribués lors des séances d'information ou peuvent être obtenus aux secrétariats des unités d'enseignement concernées. Ils sont aussi disponibles sur le site web de la Faculté : <http://www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html>

Le **programme des cours (horaire)** peut être téléchargé depuis le site web :
<http://www.unige.ch/lettres/etudes/enseignements.html>

Les enseignements de la Faculté débutent le 2^e lundi de la rentrée.

Le **Règlement d'études** peut être obtenu auprès du Service des étudiants vers fin septembre.
(document téléchargeable depuis : <http://www.unige.ch/lettres/etudes/reglements.html>)

De même, l'étudiant pensera à remettre, pour son dossier académique, une photo récente (format passeport 4 x 6 cm) et remplira une fiche de données personnelles.

Les étudiants qui arrivent à la Faculté avec un certain retard se présenteront le plus rapidement possible à la réception de la Conseillère aux études (bureau A217).

ENSEIGNEMENTS ET HORAIRE HEBDOMADAIRE

Les enseignements sont donnés entre autre sous forme de cours magistraux, de séminaires et de travaux pratiques.

Chaque étudiant établit lui-même son horaire hebdomadaire sur la base des plans d'études des disciplines choisies et en fonction de l'horaire des cours.

Il est fortement recommandé de suivre 5 modules par an (environ une vingtaine d'heures de présence); cependant, une activité professionnelle partielle n'est pas incompatible avec les études de lettres.

L'étudiant qui souhaite changer de disciplines en cours d'études doit adresser à la Conseillère aux études une demande formelle manuscrite, datée, signée et en mentionnant son numéro d'immatriculation.

INSCRIPTION EN LIGNE :

L'inscription aux disciplines choisies, puis aux cours / séminaires / TP se fera en ligne aux dates communiquées lors des séances d'information de la rentrée.

L'étudiant-e ne peut pas inscrire le même enseignement dans le cadre de deux modules différents.

RECEPTION DES ENSEIGNANTS DE LA FACULTE DES LETTRES

Les heures de réception des membres du Décanat et des enseignants sont communiquées par les secrétariats des départements, par voie d'affichage et/ou sur les pages web des départements respectifs.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque a plusieurs locaux.

Les étudiants peuvent y travailler et, sous certaines conditions, emprunter des ouvrages.

<http://www.unige.ch/lettres/bibliotheques.html>

<http://www.unige.ch/biblio/index.html>

INFORMATIONS À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

Les informations sont communiquées par voie d'affichage et sur le site web.

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les cadres de l'Aile Jura et des différentes unités, le site de la Faculté, ainsi que leur courriel sous l'adresse électronique que l'Université leur a attribué.

MOBILITÉ

Mobilité (programmes, réseaux et bourses) : Uni Mail, Rez-de-chaussée, bur. R050, Tél. 022 379 80 86

Conseiller aux études, bureau A219, Tél. 022 379 73 13

EXAMENS

L'inscription aux sessions d'examens n'est pas automatique et est donc volontaire.

Trois sessions d'examens sont organisées annuellement :
Janvier-février, mai-juin et août-septembre.

Dates d'inscription aux examens : consulter les avis sur le site web de la Faculté et se référer aux panneaux d'affichage près du bureau A216, 2^e étage, Aile Jura.

Au moins un module de BA doit être suivi dans des enseignements en français et évalué en français.
Le/a candidat-e ne peut pas présenter deux examens sur la base d'un même enseignement choisi.
Chaque examen bénéficie de 3 tentatives au maximum et chaque nouvelle note remplace la précédente.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Chaque module (complet dans son ensemble) est réussi et crédité si la note est égale ou supérieure à 4 .

Cependant, au niveau du BA, une seule note entre 3 et 4 est tolérée dans chacune des deux disciplines si la moyenne de 4 est acquise sur l'ensemble des 7 modules de la même discipline.

Au niveau du MA, chaque module doit être réussi et le mémoire doit être noté d'au moins 4 .

Une absence - non justifiée dans les 24 heures qui suivent - entraîne un zéro et l'échec à l'examen.

DÉLAIS D'ÉTUDES TOLÉRÉS

Faute de respecter les délais suivants, l'étudiant-e se trouve en situation d'élimination :

● **Baccalauréat universitaire :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis en première année.
 - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2^e année.
 - 90 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 3^e année.
 - 120 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 4^e année.
 - 150 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 5^e année.
- Le Baccalauréat universitaire doit être réussi au plus tard à la fin de la 6^e année !

Une modification de la combinaison des disciplines n'implique pas une prolongation des délais qui restent impératifs.

● **Maîtrise universitaire :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis à la fin de la première année.
 - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2^e année.
- La Maîtrise universitaire doit être réussie au plus tard à la fin de la 3^e année !

ETUDES POST-GRADE

Pour tout renseignement concernant la formation post-grade, prière de consulter le site web :

www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html

Prendre contact avec le Conseiller aux études (bureau A219, Tél. 022 379 73 13).

Pour l'inscription à un Certificat de formation continue ou un Diplôme :

prendre contact avec le Service de Formation Continue, Université de Genève, tél. 022 379 78 29

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS DES ÉTUDES DE LETTRES

Contrairement à d'autres études, les études de lettres ne sont pas axées sur une carrière spécifique, et les diplômés ès lettres doivent généralement acquérir une expérience professionnelle complémentaire lors de leur premier emploi. Les domaines suivants peuvent leur offrir des débouchés : l'enseignement, le journalisme, la radio, la télévision, l'édition, les bibliothèques, les centres de documentation, les archives, les librairies, les musées, les organismes chargés du patrimoine, les organisations internationales, la diplomatie, les entreprises, les banques, l'administration, la direction de personnel, la direction et organisation de projet, le tourisme, les relations publiques, l'animation culturelle, le commerce d'art, les galeries, la recherche et la création littéraire, linguistique, historique, philosophique, etc.

Le service Uni-emploi dispose de certaines informations et offre des prestations destinées à faciliter l'insertion professionnelle : 4 rue De-Candolle, rez-de-chaussée.

ALLOCATIONS ET BOURSES D'ETUDES

Etudiants genevois	Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA), 1 rue Pécolat (3 ^e étage), case postale 2179, 1201 Genève 1 Tél. 022 909 68 20 - Fax 022 909 68 49
Etudiants confédérés	Service des allocations d'études de leur canton
Etudiants étrangers	Ambassade de Suisse dans leur pays
Bourses d'échanges	M. Olivier Lombard, Relations internationales, Uni Mail, R 050 - Tél.022 379 80 83
Prix, bourses et fonds universitaires	consulter le site : www.unige.ch/rectorat/pbs Bureau universitaire d'information sociale (BUIS), 4 rue De-Candolle, 3 ^e étage, bureau 307, Tél. 022 379 77 79/18 - le matin
Bourses d'études post-grade de la Faculté des lettres	Conseiller aux études, bureau A219, Tél. 022 379 73 13

INFORMATIONS ET AIDES SOCIALES

Arcade Étudiant +

Arcade Étudiant + : 4, rue De-Candolle

Accueil et Intégration des nouveaux étudiants, Activités culturelles et sportives,
Santé et Conseil psychologique, Information sociale, Insertion professionnelle et stages,
Offres de logements, Emplois temporaires ...

- ♦ **Programme Réussir mes études**, 2^e étage, Tél. 022 379 78 96
- ♦ **Antenne Santé**, 1^{er} étage, Tél. 022 379 77 09
- ♦ **Centre de Conseil psychologique pour jeunes adultes**, 1^{er} étage, Tél. 022 379 74 41
Permanence du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h.
Pour plus d'informations : <http://www.unige.ch/conseil-psychologique>
- ♦ **Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)**, 3^e étage, Tél. 022 379 77 79 / 18
ouvert du lundi au vendredi : de 10h à 13h et de 14h à 16h
- ♦ **Bureau des logements**, 4^e étage, Tél. 022 379 77 20
- ♦ **Bureau de placement**, rez-de-chaussée, Tél. 022 329 39 70 – 022 379 77 02
tous les jours ouvrables de 10h à 13h et de 14h à 16h

FACULTÉ DES LETTRES

Uni Bastions (Aile Jura, 2e étage), 5 rue De-Candolle, 1211 Genève 4
Téléphone : 022 379 71 11

Doyen :

Professeur Nicolas ZUFFEREY (bureau A 212)

Secrétariat du doyen :

réception tous les matins de 9h à 11h (bureau A 212 bis)
téléphone 022 379 73 02, téléfax du Décanat 022 379 10 29

Vice-doyens :

Professeur Pierre SANCHEZ (bureau A 218)
Professeur Jean-Yves TILLIETTE (bureau A 218)
reçoivent sur rendez-vous : téléphone 022 379 73 02

Administrateur :

M. Philippe COET (bureau A 221), téléphone 022 379 73 03 / 21
reçoit sur rendez-vous

Conseillers aux études :

M. Olivier FRUTIGER (études post-grade, équivalences, mobilité,
bourses, étudiants de l'extérieur, admission des candidats non-porteurs d'une maturité)
(bureau A 219), téléphone 022 379 73 13 / 43 de 10h à 12h
reçoit sur rendez-vous

Mme Sandra RUBAL (études de BA et MA)
(bureau A 217), téléphone 022 379 73 11
réception : le lundi et le jeudi de 10h à 12h

M. Laurent GAJO
(Ecole de langue et de civilisation françaises – ELCF)
(bureau 004 B), téléphone 022 379 74 38
réception : le lundi de 14h à 15h / le jeudi de 11h à 12h / sur rendez-vous

Service des étudiants et des examens

(bureaux A 216 et 215)
téléphone 022 379 73 16 / 24 / 37 / 76 et 022 379 79 40
réception : du lundi au vendredi, le matin : de 10h à 12h30 et
lundi et jeudi, l'après-midi : de 14h à 16h

Conseiller de l'office de liaison armée - université :

Professeur Eric HAEBERLI

<http://www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/militaerdienst/dienstleistende/dvs/download.html>